

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt, le 26 juin à 14 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué le 22 juin, s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Charles-Henri BIANCONI.

En exercice : 15	Etaient présent : ANTONETTI Jean-Pierre, BARTOLI Jean-Christophe, BERQUEZ Zélia, BIANCONI Charles-Henri, CESARI Mathieu, CUCCHI Caroline, GIUDICELLI Paul, MANICCIA Christophe, POLVERINI Jérôme, QUILICHINI Paul, SAMPIERI Jean-Pierre, SANTARELLI Félix, TOMASI Jean-Vincent.
Présents : 13	
Votants : 15	
	Etaient représentés : QUILICHINI Pierre, VAUTRIN Marie-Gabrielle
	Secrétaire de séance : MARIANI Mélody
	Le quorum étant réuni, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Objet : Demande de financement pour les travaux de rénovation des deux courts de tennis

Monsieur le Maire rend compte à l'assemblée la nécessité d'effectuer des travaux de rénovation des deux courts de tennis. Ces travaux vont comprendre le nettoyage des sols, le ponçage, le colmatage des fissures, la consolidation du revêtement ainsi que la coloration de surface.

Le coût de ces travaux, selon le devis descriptif établi par la société « Tennis du midi », s'élève à 13 352.68 € TTC.

Le Maire propose aux membres du Conseil le plan de financement prévisionnel suivant :

Coût des travaux HT : 12 138.80 €

Coût des travaux TTC : 13 352.68 €

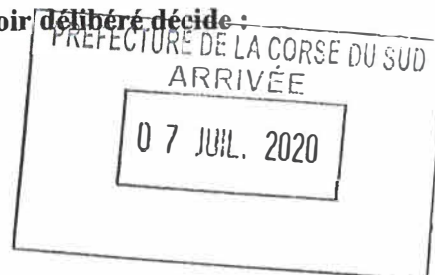
Subvention Fédération Française de Tennis : 2671.00 € (reversée par l'association du tennis club au profit de la commune)

Subvention CDC (Service des sports) : 7040.00 €

Autofinancement : 3641.68 €

Le conseil municipal, ouï le rapport ci-dessus, et après avoir délibéré décide :

Voix POUR :	15
Voix CONTRE :	-
ABSTENTION :	-
NON PARTICIPATION :	-



Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de Pianottoli-Caldarello.



Le Maire

Charles-Henri BIANCONI
Charles-Henri BIANCONI